



# Accréditation ISO 17020

## verifications periodiques

### des installations électriques

## OBJECTIFS

Permettre au stagiaire d'appréhender l'ensemble des documents constituant le système qualité à mettre en œuvre dans le cadre de l'accréditation COFRAC de l'organisme d'inspection.

Acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre d'une organisation en adéquation à la Norme **NF EN ISO/CEI 17020**.

Répondre aux différents items repris sur les documents constituant le dossier COFRAC de demande initiale d'accréditation.

## PUBLIC

Bureaux d'étude souhaitant opérer dans le domaine des obligations réglementaires dans le cadre de la vérification initiale et périodique.

## PRE-REQUIS

Maîtrise technique des vérifications électriques

## METHODE



Etude théorique sur cas concrets & analyses de cas apportés par le formateur ayant assisté 15 organismes jusqu'à l'accréditation.

## PROGRAMME



Définition de l'organisation à mettre en place pour répondre aux exigences

de l'accréditation selon la Norme NF EN ISO/CEI 17020.

Définir le Système Qualité adéquat dans la logique de la juste réponse au référentiel (ni trop, ni trop peu)

Expliquer, définir, formaliser le Manuel Qualité et les procédures générales traitant :

- ✓ Des responsabilités
- ✓ Des audits internes
- ✓ De la gestion documentaire
- ✓ De la maîtrise des compétences
- ✓ De l'étalonnage
- ✓ Des achats et approvisionnements
- ✓ De la revue de contrat
- ✓ De l'autocontrôle
- ✓ De la revue de direction, etc..



Expliquer et illustrer les instructions et enregistrements nécessaires, fournir des canevas. Voir en détail le processus d'accréditation de l'organisme par la COFRAC et son maintien dans le temps.

*L'intervenant est un biochimiste responsable de laboratoire d'analyses sanitaires et environnementales sous ISO 9001, 17020 et 17025.*

*Ingénieur et responsable qualité depuis plus de 25 ans, il met en œuvre et évalue des organisations QHSE multisectorielles*

*L'intervenant certifié IRCA, est habilité par les organismes officiels pour la réalisation des audits tierce partie pour plus de 25 codes d'activités depuis plus de 10 ans*



### Organisation

- Suivi du module de formation en e-learning
- Validation de l'acquis en fin de module pour pouvoir fournir l'attestation de formation en adéquation au code du travail (public français et sur demande)

*Parcours composé de modules indépendants, exercices et études de cas + test de validation finale avec corrigés*

*Durée Connexion : 1 mois après codes d'accès*

*Code : 17020elec*

*Coût : 299€ H.T.*

**Nous contacter pour la réalisation de ces modules en intra**